

Image not found or type unknown



abus d'avertissement !en a t'il le droit?

Par **bennozet**, le **21/10/2009** à **19:30**

bonjour en faite j'ai un soucis .Voila en faite sur mon lieux de travail (le chantier)notre patron nous interdis de se servir de notre téléphone portable son peine d'un avertissement en a t il le droit ?Merci de me répondre s'il vous plais